PAROLES D'ARBITRE : CHRISTOPHE DI CARO

À 47 ans, cet altiligérien est un homme discret, humble et qui aime les autres. En effet, Christophe

DI CARO ne compte pas ses heures pour aider, bénévolement, son département. Il aime le karaté et n'a pas résisté à l'appel de l'arbitrage. Il est aujourd'hui arbitre régional et 4ème DAN de karaté. Il retrace pour nous sur son parcours dans l'arbitrage et les bienfaits que cela lui a apporté.

ZID Auvergne : Comment as-tu commencé le karaté ? Où pratiques-tu ? Où enseignes-tu ?
Christophe DI CARO : C'est après une agression, alors que je n'étais encore qu'un adolescent que j'ai poussé la porte d'un dojo. J'ai donc commencé le karaté il y a une trentaine années par le Goju-Ryu (9 ans de pratique), suite de la fermeture de mon club, je suis passé au Shotokan. Je pratique et enseigne à Monistrol sur Loire en Haute-Loire.

ZID Auvergne : Quel est ton niveau en karaté aujourd'hui ?
C.D.C. : Je suis ceinture noire 4ème DAN de karaté Shotokan et titulaire d'un CQP. J'occupe également les fonctions de Directeur Technique Départemental.

ZID Auvergne : Comment et pourquoi en es-tu venu à l'arbitrage ?
C.D.C. : Après avoir rejoint le club de Monistrol sur Loire et souvent présent sur les différentes manifestations, le président de l'époque m'a proposé de rejoindre l'équipe arbitrale. Etant également ancien arbitre, c'est avec plaisir que j'ai accepté afin d'apporter mon aide sur le département puis sur la ZID.

ZID Auvergne : Qu'est-ce que l'arbitrage t'apporte sur le plan sportif comme personnel ?
C.D.C. : L'arbitrage apporte énormément de choses qui peuvent être transmise de manière claire et explicite aux compétiteurs mais aussi à tous les pratiquants. Être arbitre est une belle expérience.

ZID Auvergne : Quel a été ton parcours arbitral jusqu'à aujourd'hui ?
C.D.C. : J'ai commencé au sein de mon département en tant qu'arbitre stagiaire pour être aujourd'hui arbitre régional B combat.

ZID Auvergne : Cite-moi, dans ton parcours, un arbitre qui t'a marqué ?
C.D.C. : Parmi tous les noms qui me viennent à l'esprit, une personne m'a particulièrement marqué. C'est peut-être parce que je le connais un peu plus que les autres…. Ses qualités d'arbitres et humaines ne sont plus à remettre en cause. Pour moi, il joue son rôle d'arbitre de manière exemplaire car il sait répondre aux différentes questions et situations auxquelles il est confronté. J'ai été témoin de sa progression jusqu'aux responsabilités qu'il occupe aujourd'hui. Je veux parler de Pierre-Henri MARCHAND (responsable de l'arbitrage de la Haute-Loire).

ZID Auvergne : As-tu un souvenir d'un combat ou d'un kata que tu as arbitré ?
C.D.C. : C'était la première fois que je jugeais un kata par équipe. Les compétiteurs ont démontré un kata d'une très grande qualité tant sur le plan technique que sportif. J'étais littéralement absorbé par leur démonstration.

ZID Auvergne : Quelle est ta citation préférée ? :

C.D.C. : Si la tête est décidée, le corps suit

ZID Auvergne : Si tu devais définir l'arbitrage ?
C.D.C. : Être juste et humble

ZID Auvergne : Pour finir, aurais-tu un conseil aux jeunes qui souhaitent se lancer dans l'arbitrage ?
C.D.C. : Ecouter et s'inspirer des arbitres expérimentés.

Merci, Christophe d'avoir pris le temps de répondre et surtout merci de ta sincérité.

Par Jean-Marie GRANOUILLET CST Auvergne / 31 janvier 2021